



OCNC

ORGANISMES CARITATIFS NEUROLOGIQUES DU CANADA

Modèles potentiels de sécurité et de soutien du revenu en cas d'invalidité

Les Organismes caritatifs neurologiques du Canada (OCNC) ont recommandé, entre autres changements nécessaires, que le gouvernement du Canada s'engage à examiner d'autres modèles de sécurité et de soutien du revenu en cas d'invalidité afin de répondre aux besoins du Canada, par exemple, des modèles de revenu garanti/de base et le régime national d'assurance invalidité de l'Australie (National Disability Insurance Scheme).

Les maladies du cerveau entraînent souvent une invalidité. Les personnes qui développent une maladie du cerveau à l'âge adulte pourraient devoir quitter leur emploi prématurément. D'autres, en particulier les enfants qui naissent avec une maladie du cerveau ou qui en sont atteints peu de temps après la naissance, ne sont pas du tout capables de travailler. Pour tous, l'accès insuffisant à de l'équipement de mobilité, à des médicaments coûteux et à d'autres thérapies, ainsi que les adaptations au domicile et le transport adapté présentent une menace d'insécurité financière pour toute la famille.

L'insécurité du revenu touche également les aidants naturels. Près du quart des parents dont les enfants souffrent d'une maladie du cerveau ont signalé des problèmes financiers notamment liés à des réductions de salaire, à des rétrogradations ou à la capacité de travailler à l'extérieur de la maison. Pour les personnes vivant avec une maladie du cerveau et les aidants naturels, cela signifie une insécurité financière personnelle, et pour la société, moins de personnes qui contribuent à l'économie.

Les OCNC estiment qu'il est temps que le prochain gouvernement inclue les Canadiens atteints de maladies du cerveau dans les programmes fédéraux existants et s'engage à examiner les modèles de sécurité du revenu en cas d'invalidité utilisés au sein d'autres administrations.

Modèles de revenu garanti/de base

- Un certain nombre d'administrations, y compris au Canada, ont examiné et effectivement mis en œuvre divers modèles de revenu garanti/de base. Le mieux connu au Canada est le Supplément de revenu garanti (SRG) versé aux aînés canadiens à faible revenu. Un certain nombre d'études universitaires ont révélé que les personnes qui reçoivent des prestations de revenu annuel garanti (RAG) ont une meilleure santé mentale et une meilleure santé en général. Plusieurs de ces études ont conclu que ces améliorations sont susceptibles de réduire les coûts des soins de santé, ce qui pourrait compenser les coûts associés à l'expansion du programme. https://pdfs.semanticscholar.org/cf0f/ad0f79urfit_bc05f26a785c1b76858d11499c4.pdf
- Plusieurs provinces ont mis à l'essai des modèles de revenu garanti/de base. À la fin des années 1970, le Manitoba a mis à l'essai une initiative fédérale-provinciale conjointe au sein des ménages à faible revenu de Winnipeg et de Dauphin, une municipalité rurale. Le projet à court terme visait en grande partie à mettre à l'essai le modèle, mais a produit des avantages comme la réduction de la stigmatisation associée à la pauvreté. Il a également révélé que les incitations au travail n'étaient pas réduites pour la plupart. <https://www.queensu.ca/sps/qpr/sites/webpublish.queensu.ca.qprwww/files/files/22%20international%20perspectives%20guranteed%20annual%20income.pdf>

- Plus récemment, l'Ontario a lancé un programme pilote de revenu de base dans trois collectivités afin de déterminer comment un revenu de base pourrait aider les personnes à faible revenu à mieux répondre à leurs besoins de base et à obtenir de meilleurs résultats sur les plans de la sécurité alimentaire, de la santé mentale, de la santé générale, de la stabilité du logement, et de l'emploi. À la suite du changement de gouvernement, le projet a été abandonné; aucun résultat n'est disponible.
- La Finlande a terminé un projet pilote de trois ans portant sur un modèle de revenu de base et analyse actuellement les résultats avant de déterminer s'il sera élargi. Cette décision est attendue en 2020. <http://www.nordiclabourjournal.org/i-fokus/in-focus-2018/nordic-working-life/article.2018-06-19.3754995539>

Régime national d'assurance invalidité – Australie

- L'Australie a créé un régime d'assurance invalidité pour aider les personnes ayant une invalidité permanente et importante qui influe sur leur capacité de participer aux activités quotidiennes. Dans le cadre de ce régime, les personnes handicapées reçoivent des fonds qui leur permettent d'acheter des services de soutien en fonction de leurs besoins individuels. L'un des objectifs du régime est d'éliminer la disparité des services offerts aux personnes handicapées vivant dans différentes régions du pays. Malheureusement, la disparité des services offerts aux Canadiens handicapés est également très répandue au Canada. <https://www.dss.gov.au/disability-and-carers/programmes-services/for-people-with-disability/national-disability-insurance-scheme>

Personne-ressource

Deanna Groetzinger

Directrice, Organismes caritatifs neurologiques du Canada

Deanna.Groetzinger@mybrainmatters.ca

Tél. : 416-227-9700, poste 3314 | Tél. cellulaire – 647-993-8429

Mars 2019